

Rousseau, Françoise Lamy. *Traitement automatisé des documents multi-media avec les systèmes ISBD unifié, Lamy-Rousseau et PRECIS. Propositions SILP*. Montréal, Ministère de l'Éducation du Québec, Service général des moyens d'enseignement, 1974, X, 214 p.

Louise Mackay and Conrad Corriveau

Volume 21, Number 4, December 1975

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055388ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055388ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Mackay, L. & Corriveau, C. (1975). Review of [Rousseau, Françoise Lamy. *Traitement automatisé des documents multi-media avec les systèmes ISBD unifié, Lamy-Rousseau et PRECIS. Propositions SILP*. Montréal, Ministère de l'Éducation du Québec, Service général des moyens d'enseignement, 1974, X, 214 p.] *Documentation et bibliothèques*, 21(4), 229–231.
<https://doi.org/10.7202/1055388ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1975

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

ne-française» (p. 30). Il fut l'hôte de Denis-Benjamin Viger à Montréal, il eut l'appui de Mgr Bourget grâce à la lettre d'introduction de l'archevêque de Paris, de même que celui de lord Sydenham qui avait déjà, en 1838, patronné la présentation de son projet d'échanges à la Chambre des Communes britannique quand il était le ministre du Commerce Poulett Thomson. Vattemare venait au Canada au moment où l'on voulait sortir d'une atmosphère de défaite et alors qu'on parlait tant, dans la presse, de la «régénération intellectuelle du Canada.»

À Montréal, après avoir exposé et fait approuver son système d'échanges par l'élite intellectuelle et le Conseil spécial, Vattemare propose la fondation d'un Institut digne d'une métropole en formation. Cet Institut devait réunir les sociétés déjà existantes: l'Institut des Artisans (Mechanics' Institute), la Bibliothèque de Montréal, l'Institut d'Histoire naturelle et la Mercantile Library. Le Conseil spécial promulgait, le 6 février 1841, une *Ordonnance pour autoriser et pour mettre la Corporation de la Cité de Montréal en état d'ériger un Édifice public dans la dite Cité, pour certains objets*. Cette loi autorisait la ville de Montréal à emprunter la somme de 50,000 livres sterling dans ce but. La construction ne se fit pas, mais nous croyons que l'impulsion donnée par Vattemare se porta sur d'autres projets similaires, notamment l'Institut Canadien. Néanmoins, Vattemare intensifia les relations culturelles franco-canadiennes par sa correspondance ou ses échanges avec les intellectuels canadiens, Georges-Barthélemi Faribault, Jacques Viger et autres.

Les résultats les plus concrets des voyages de Vattemare devaient se réaliser aux États-Unis. Guizot affirmait devant l'Académie des sciences morales et politiques en 1855 — et Vattemare ne meurt qu'en 1864 — que 70,500 volumes auraient été envoyés de France aux États-Unis, en retour de plus de 100,000 volumes qu'elle en aurait obtenus. Une partie des livres américains, 10,000 environ, ont servi à la fondation de la première Bibliothèque américaine de Paris. En 1847, le Conseil municipal de Boston adoptait le projet d'une bibliothèque publique, entretenue par les impôts; Vattemare envoya des collections qui tinrent lieu de base et constituèrent une partie importante de cette bibliothèque. En tout cas, la Bibliothèque publique de Boston le compte parmi ses fondateurs.

L'auteur nous relate, avec enthousiasme, la vie et la carrière de cet homme «protéiforme», initiateur des échanges culturels internationaux. Son œuvre se termina avec sa

mort, l'État français refusant de prendre la relève.

Le livre est bien écrit, d'une écriture ferme, et souvent, dans un style littéraire. Il devrait intéresser les bibliothécaires québécois parce qu'il est écrit par l'une des leurs et aussi parce qu'il leur fait honneur. En tout cas, il permet de répondre à la question que se posait Pierre Guilmette dans le *Bulletin de l'ACBLF* de juin 1966, «Le bibliothécaire érudit est-il un concept dépassé?» Sans doute, mais c'est dommage. Ce volume est la «Défense et illustration» de la nécessité de son existence.

Marcel Lajeunesse

École de bibliothéconomie
Université de Montréal

Rousseau, Françoise Lamy. Traitement automatisé des documents multi-media avec les systèmes ISBD unifié, Lamy-Rousseau et PRECIS. Propositions SILP. Montréal, Ministère de l'Éducation du Québec, Service général des moyens d'enseignement, 1974, X, 214 p.

L'ouvrage de Françoise Lamy-Rousseau se divise en 6 parties. I) Historique et programme de développement. II) Système ISBD. III) Code de Media (code Lamy-Rousseau). IV) Indexation par sujets (PRECIS II). V) Bibliographie. VI) Traitement des documents multi-media (catalogue et index).

On présente cet ouvrage comme étant une «approche nouvelle du traitement documentaire». L'auteur insiste sur l'unification de toutes les formes de documentation, imprimées et audiovisuelles, et vise à coordonner le traitement, soit le catalogage, le rangement, et l'indexation. Cette unité est rendue possible par certaines adaptations aux règles de l'ISBD, par l'application du code de media et par l'indexation PRECIS II.

Ce compte rendu ne présente que quelques réflexions sur la méthode proposée.

La première partie expose les buts de l'ouvrage, d'une façon concise et dense. Françoise Lamy-Rousseau l'a écrit dans la hâte de mettre au point un système dans la ligne de pensée des travaux de l'UNESCO et de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires (FIAB). Comme les résultats finals de ces organismes mettent du temps à

se concrétiser, l'auteur propose son propre modèle du traitement documentaire. C'est ainsi qu'elle abandonne les méthodes traditionnelles de catalogage (*Règles de catalogage anglo-américaines*), les vedettes-matières, et la classification, et met l'ordinateur au service du traitement de l'information.

L'étude a été rendue possible grâce à une situation privilégiée du centre de documentation du Service général des moyens d'enseignement (S.G.M.E.), dont la collection est principalement composée de documents audiovisuels et où l'expérimentation est encouragée. La publication rend donc compte des besoins spécifiques du centre.

International Standard Bibliographic Description (ISBD)

La deuxième partie présente d'abord un tableau des signes de ponctuation de l'ISBD, par zone. Ce tableau est d'une grande simplicité et pourra toujours servir de résumé pratique aux lecteurs de textes officiels de la FIAB.

Parmi les modifications proposées par Françoise Lamy-Rousseau, on remarque l'abandon des 3 méthodes ISBD officielles au profit d'une seule, dans un but d'unification et de simplification du travail. D'ailleurs, peut-on dire qu'il y a 3 ISBD ou seulement un avec des variantes plus ou moins importantes?

Les adaptations suggérées: l'emploi de plusieurs perluètes, l'indication du medium en collation, l'accès au titre propre et au titre uniforme, etc., sont pleines de sens et souhaitables pour les bibliothèques. Elles devraient donc être sérieusement envisagées.

Code de media

Le contenu de cette partie de l'ouvrage est déjà connu de la plupart des spécialistes, principalement de ceux de l'audiovisuel. Depuis la première édition corrigée¹, le code a été quelque peu modifié par des extensions du code de medium, du numéro d'ordre d'entrée et de l'année d'édition. Par la plus importante modification, on introduit, à la suite du numéro d'entrée, un ordre numérique qui permet l'identification précise des parties d'un document, pour en faciliter l'indexation. Ce

numéro est précédé d'un astérisque ou d'un tiret selon que le document est empruntable ou non.

Cependant, le code, si pratique soit-il, ne remplacera jamais la classification traditionnelle, comme on veut nous le faire croire, car la classification est bien autre chose qu'un simple rangement. Même s'il est vrai que pour les documents audiovisuels, le rangement est un problème de premier ordre, que l'auteur résout habilement par son code de media, il est audacieux d'affirmer que le code «est avant tout un code d'indexation par sujet» (p. 19). Cette affirmation est pour le moins ambiguë, car l'extension qui sert pour l'analyse par sujet n'identifie pas un sujet comme tel: c'est le rôle du système d'indexation PRECIS II.

Precis II

Toujours à l'affût des développements bibliothéconomiques, l'auteur nous présente une tentative d'explication de PRECIS II et de son adaptation à la langue française. L'auteur préfère ce système à tout autre, mais les arguments qu'elle avance ne sont pas assez élaborés, comme d'ailleurs le rejet des autres méthodes (vedettes-matière, descripteurs) est un peu trop simpliste. Quant aux explications fournies, elles ne donnent qu'une idée sommaire du système; elles sont insuffisantes pour le bien comprendre et le mettre en pratique, même s'il y a de nombreux exemples. Il faudrait expliquer ces derniers pas à pas, surtout ceux qui illustrent les codes de manipulation.

Catalogue et index

La dernière partie (la plus volumineuse) est composée d'un catalogue et de plusieurs index. Pour la consultation, il faut normalement commencer par regarder les index: sujets avec PRECIS II, titres, auteurs et collections, les 3 derniers composés à l'aide de l'ordinateur. Tous donnent une référence au code de media. À partir de là, on peut retrouver dans le catalogue la description détaillée des documents.

Le catalogue et les index donnent une illustration des théories exposées et contribuent, de façon concrète, à faire comprendre les explications parfois trop concises.

Voilà donc un apport intéressant à la recherche en bibliothéconomie. On peut cependant se demander si cette expérience est applicable à d'autres genres de bibliothèques où le nombre d'imprimés est plus important.

1. *Inventorier et classer facilement vos documents audio-visuels. Easy method for inventory-taking and classification of audio-visual material.* Par Françoise Lamy-Rousseau. Collaborateur anglais, Maurice Rousseau. 1ère éd. corrigée. 1st ed. revised. Longueuil, 1972. 1 volume. X, 197 p.

Par ailleurs, en supprimant la classification pour le rangement, et en éliminant ainsi le bouquinage, la méthode la plus vivante, ne risque-t-on pas de déshumaniser la bibliothèque au profit du progrès technique?

On se doit de poser ces questions, étant donné que l'auteur semble avoir un souci constant de l'usager en proposant, entre autres, un système où le prêt est simplifié par des modifications à l'ISBD et où l'indexation est facilitée par l'extension du code de media.

Quant à l'opportunité de la publication de cet ouvrage, il faut dire qu'il est probable que les recherches de Françoise Lamy-Rousseau serviraient davantage si elles pouvaient s'intégrer à toute la gestation internationale. Car, même s'il est vrai que les organismes internationaux comme la FIAB mettent du temps à produire des rapports définitifs, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile d'entrer en compétition avec eux, même en proposant un système avant-gardiste, original et dynamique.

Louise Mackay

Responsable des recherches catalographiques

Université du Québec à Montréal

Conrad Corriveau

Directeur de la codification

Université du Québec à Montréal

seignement du catalogage aussi bien à l'université qu'en bibliotechnique. Il sera utile aussi pour les catalogues, bibliothécaires ou bibliotechniciens. Les exemples des *RCAA*, on le sait, sont souvent frustrants: la description de l'ouvrage est toujours partielle, assez souvent l'ouvrage est dans une langue que les étudiants ne comprennent pas, ou encore on nous dira: vedette principale à la forme adoptée pour le ministère, pour le souverain, etc. Cela nous avance beaucoup! Le *Recueil* nous donne toujours une fiche complète d'ouvrages français ou anglais, ce qui est une aide précieuse pour l'interprétation des *RCAA*.

Malheureusement cet ouvrage était démodé lors de sa parution: le texte anglais du chapitre 6 révisé parut presque en même temps. Le texte français, lui, est disponible depuis juillet 1975; il faudra donc refaire toutes les fiches pour les adapter aux règles de la Description bibliographique internationale normalisée (ISBD). Souhaitons que, cette fois, on attendra plusieurs années avant de changer les règles de catalogage.

À part les crochets carrés qui manquent d'élégance, la présentation est propre, claire et soignée. L'ordre suivi est celui des *RCAA* et le numéro de la règle illustrée est indiqué en haut de chaque page. Un appendice, sur feuilles bleues, indique les autres numéros illustrés dans ces exemples.

Il est sans doute impossible, dans un ouvrage de ce genre, d'éviter toute erreur. Nous en avons relevé quelques-unes. Par exemple, à la page 117, la mention d'édition précède, alors qu'elle doit suivre, celle des autres collaborateurs (traducteur, préfacier, etc.). À la page 100, il faudrait lire: Église catholique. Sacra congregatio, et non Sacer (3 fois). À la page 99b, sur les deux fiches, la vedette: Coderre, év. de Saint-Jean, Québec, est fautive. Le no 49E des *Règles*, auquel on nous renvoie d'ailleurs justement, nous dit bien que «Le titre évêque, etc. est ajouté... après le nom d'un évêque... dont la vedette est prise à son prénom ou surnom.» Mgr Coderre a un nom de famille et un prénom; la vedette est donc: Coderre, Gérard-Marie, 1904 —

À la page 101 et ailleurs, si la présentation veut dire que les *Règles* nous obligent à utiliser un titre uniforme, c'est faux. On n'a qu'à relire les Notes d'introduction au chapitre 4.

L'exemple de la page 154 est donné aussi dans les *RCAA* au no 6B1, mais pas avec la même vedette! Par ailleurs, *Documentation et bibliothèques* qu'on trouve à la page 152 est

Woodrough, Lise Calvé. Recueil d'exemples illustrant les Règles de catalogage anglo-américaines. Édition provisoire sous la direction de Lise Calvé-Woodrough et Michel Faubert. Avec la collaboration de Louise Gagnon (et autres). Participation technique: Denise Chenevert. Montréal, ASTED, 1975. vi, 165 p. fac-sim. 28cm.

Les auteurs de cet ouvrage sont des professeurs de catalogage des cégeps qui offrent le cours de bibliotechnique. La présentation est inspirée de deux ouvrages intitulés *Sample catalog cards*, l'un de Slocum et l'autre de Ball et autres. Elle consiste à reproduire la page de titre d'un ouvrage illustrant une règle des *Règles de catalogage anglo-américaines (RCAA)* et la fiche de catalogue correspondante et, à l'occasion, des fiches de renvoi.

C'est un ouvrage indispensable pour l'en-